

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 806

Artikel: Union suisse pour la moralité publique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Fraise & C^{ie}
TEINTURIERSLivraisons rapides et soignées de
tous travaux de
Teinture et NettoyageMagasins : 5, Quai des Bergues - Tél. 247.35
7, Rue de Rive - Tél. 519.57
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 417.59
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95La femme avisée sait que le beau
linge durable s'achète àLA LINIÈRE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
Linge de maisonLAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

(suite de la page 2)

On accuse les groupements féminins non
politiques d'avoir commencé par bouder et
de n'avoir aucune expérience des campagnes
électorales.La proposition de M. Léon Nicole n'a pas
été adoptée avec empressement par les grou-
pements féminins, précisément à cause de
cette question financière. Les caisses des so-
ciétés ont à faire face à de nombreuses dé-
penses de solidarité, elles n'étaient pas équi-
pées pour une vaste propagande. On peut
bien comprendre qu'elles ne pouvaient se
jeter dans l'aventure de gaieté de cœur, com-
me les groupes qui faisaient de la chose une
affaire de parti politique.Prétendre que les groupes neutres n'étaient
pas prêts à mener une campagne, voilà qui
est fort ! Depuis quarante-quatre ans, le suf-
frage féminin poursuit incessamment sa pro-
pagande. Le Mouvement Féministe travaille
et forme l'opinion publique depuis quar-
tante ans : chaque fois que la question du
suffrage féminin est posée, un comité se
forme et nous comptons des femmes qui
ont l'expérience de tous les scrutins : 1921,
1941, 1946... Elles sont en tous cas mieux
au courant de la question que l'informateur
de *Trente Jours* qui nous paraît fraîchement
arrivé de quelque brousse lointaine. Si celui-
ci avait seulement considéré, quelques ins-
tants, les statistiques de participation des
électorales dans les divers bureaux de vote,
il aurait constaté que les quartiers non ou-
vriers, comme les Eaux-Vives ou Champel,
ont « donné » aussi fort que la Jonction ou
les Charmilles.La conclusion de l'article est de pure fan-
tasie : le Comité d'action n'a évincé per-
sonne et il a travaillé sans parti, avec tous
ceux qui voulaient rester neutres. Parallèle-
ment des groupes politiques ou confession-
nels ont mené leur propagande sans jamais
se nuire les uns aux autres ; à la grande
séance de la Salle communale, tous les pu-
blics étaient présents, communiant dans le
même enthousiasme.

DE-CI, DE-LA (suite)

On sait que les organisations non-gouver-
nementales qui jouissent à l'ONU du statut
consultatif, tiennent leur conférence tous les
deux ans. Les délégués de ces organisations
se rencontreront à Genève, les 25, 26 et 27
juin prochains.HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - GENÈVE

La maison où l'on revient. - Tout confort

Emissions féminines sur les ondes mondiales

Dans le *Bulletin* trimestriel du Conseil in-
ternational des femmes, du mois de janvier
1953, on trouve les rapports des diverses
commissions permanentes du Conseil, pré-
sentés à la conférence de Reading en sep-
tembre. Nous détachons quelques informa-
tions sur les émissions radiophoniques fé-
minines dans le monde, le rapport est de
Mlle Elisabeth Long (Canada), présidente.On travaille, dans une sous-commission de
l'ONU, à l'élaboration d'un code moral pour
les journalistes et ceux qui écrivent des films
ou des textes radiophoniques, afin que soient
respectées la liberté et l'exactitude de l'in-
formation. Le Conseil international, désirant
soutenir le principe de la liberté de parole
sur les ondes, avait recommandé l'établisse-
ment de listes d'émissions sur ondes courtes.
Le Canada et le Royaume-Uni vont
organiser ces sortes de listes.Mlle D. Kreis, chef des émissions par-
lées à Radio-Genève, a créé un système d'é-
changes d'enregistrements présentant des nou-
velles et des descriptions de la vie féminine
dans différents pays.La radio de Nlle Zélande a réussi à or-
ganiser le premier service, probablement, d'é-
missions féminines destinées à une région
peu développée, à Samoa.En effet, il y a déjà une année, avait
commencé une « heure des ménagères ». Mais
les chefs de village et les orateurs habi-
tuels s'opposèrent à cet envahissement ré-
gulier de l'horaire pour des femmes ! Ilfallait céder. Pendant un an, ce fut le si-
lence. Puis, en novembre 1951, le directeur
des émissions essaya de les rétablir, une fois
par mois. Il n'y eut pas de protestation, on
instaura alors une heure des mères, tous
les quinze jours. On parle avant tout des
questions intéressant la santé et l'hygiène vil-
lageoises, les allocutions sont coupées de
chants, parce que, semble-t-il, chez les Sa-
moens, les chants sont l'écho de tous les
aspects de l'existence : les plaintes à propos
des trous qui coupent les routes, aussi bien
que les appels à la bonne entente entre les
chefs.Actuellement les chants de l'heure des
mères à la radio traduisent l'éveil d'un sen-
timent féministe grandissant dans la popu-
lation.L'UNESCO étudie tous les moyens de ré-
pondre à l'instruction, de faire de l'éducation
par la radio, dans les régions dépourvues de
possibilités intellectuelles, aussi est-ce à ses
services qu'il faut s'adresser lorsqu'un Con-
seil cherche à mettre des émissions instruc-
tives à la portée de la population féminine
et lorsqu'on veut organiser des heures d'éco-
te avec poste de réception collectif à bon compte.Les femmes doivent s'efforcer de se faire
entendre sur les ondes, aujourd'hui, comme
jadis, dans les assemblées. Autres temps,
autres mœurs, mais on a toujours besoin que
retentisse la voix de l'honnêteté, de la sagesse
et de l'idéal.Union suisse pour la moralité
publiqueAprès de longs pourparlers, la Commu-
nauté de Travail pour la Lutte contre la
Prostitution et l'Association Nationale Suisse
contre la Traite des Femmes et des Enfants,
ont fusionné en 1952.L'Union Suisse pour la Moralité publique
a été constituée le 20 mars 1952. La nou-
velle société reprend dans son programme
les buts particuliers aux deux organisations
susmentionnées, savoir :a) la lutte contre le trafic des êtres hu-
mains, la lutte contre la réglementation de la
prostitution, pour la prévention de la prosti-
tution et pour la réadaptation à la vie sociale
des personnes impliquées dans la prostitution.b) Elle combat aussi tout ce qui, par la
parole, l'imprimé, le film, la radiodiffusion,
la télévision ou par d'autres moyens, tend
à abaisser la moralité publique.c) Elle encourage tout ce qui est de nature
à élever la moralité publique, notamment la
formation d'une opinion publique saine et
éclairée dans ce domaine.L'Association se compose d'associations et
de membres individuels. D'autres personnes
morales (communes, par exemple) peuvent
y adhérer.L'USMP a été reconnue comme branche
suisse par la Fédération abolitionniste inter-
nationale dont elle accepte les buts et les prin-
cipes statutaires. Elle constitue également le
Comité suisse du Bureau international pour
la répression de la traite des personnes.La présidence est assumée par M. le juge
Maurice Veillard, Monténon 1, Lausanne.
La trésorerie est confiée à Mme Niquille,
av. St-Paul 7, Fribourg (c. c. p. II a. 002356).Ouvroir de l'Union des Femmes
(Genève)L'assemblée générale de l'Ouvroir de l'U-
nion des Femmes a eu lieu le 9 mars. Nous
extrayons du rapport de la présidente les
lignes suivantes : « A la fin de 1952, nous
avons eu le plaisir de constater que le chi-
fre d'affaires avait été supérieur à celui de
1951. En effet, nous avons fait cette der-
nière année, pour fr. 68.288,43 de ventes.
Les frais généraux ont été un peu supérieurs
aussi : importante commande de sacs en papier,
publicité accrue, légère augmentation du sa-
laire des employées. Par contre, les achats
de tissus ont été un peu moins importants,
ce qui fait que l'inventaire à fin 1952 ac-
cuse un chiffre plus bas que celui de l'an-
née précédente. Bien que cet exercice pa-
raisse assez favorable, nous avons un dé-
ficit de fr. 1.405,42. Cet excédent de dépenses
aurait été encore plus grand sans l'allocation
de fr. 1.000, de la Ville de Genève et cellede fr. 300 de l'Union des Institutrices pri-
maires, à qui nous réitérons nos plus vifs
remerciements. L'Ouvroir a occupé, en 1952,
70 personnes, soit 4 employées, 18 ouvrières
régulières et 48 ouvrières temporaires. Le
total des salaires versés aux ouvrières, a été
de fr. 26.646,15.En juin, ont eu lieu trois ventes en plein
air, à la campagne : à Cartigny (fr. 201,10),
à Chancy (fr. 174,—), à Satigny (fr. 271,10).
L'Ouvroir a accepté de collaborer avec l'Ai-
de aux Invalides : une infirme reçoit régu-
lièrement du travail.Après avoir entendu le rapport de Mme Y.
Oltremare, quelques membres de la Société ont
pris la parole pour faire des suggestions au
comité qui ne manquera pas d'en tenir compte.
Que chacune soutienne l'Ouvroir en y fai-
sant quelque achat.

Gymnastique

Groupe de pupillettes (Genève)

C'est en 1943 que l'Association cantonale
de gymnastique féminine jugea nécessaire
d'organiser sa Commission de pupillettes,
estimant très justement que la gymnastique
pour fillettes et jeunes filles devait être
confiée et surtout surveillée par des per-
sonnes de leur sexe. Trop souvent, aupa-
paravant, on pouvait voir des classes imiter,
avec combien de difficultés et on le comprendra
aisément, les mouvements imposés aux garçons.Lors du 100^e anniversaire de Genève-
Ville, en 1943, sur la Plaine de Plainpalais,
ce fut une révélation de voir évoluer les
fillettes et, depuis, il ne s'est pas passé d'an-
nées sans que des progrès fussent accom-
plis par les sections de pupillettes. Cela est dû
au travail constant de la Commission cantonale
qui dirige avec compétence, au point de vue
technique, Mme Adèle Moret, et à la sur-
veillance des classes par la Commission elle-
même présidée par Mme Ida Chappuis, l'ac-
tuelle présidente de l'A. C. G. G. F.La prochaine Journée cantonale des pu-
pilles et pupillettes que Genève-Grottes or-
niserà le 10 mai prochain, verra les fillettes-
gymnastes renouveler leurs productions et
leurs concours.

Fonctionnaires fédérales

En 1951, l'Alliance de sociétés féminines
suisses avait procédé à une enquête auprès
du personnel féminin dans les bureaux fédé-
raux. Les résultats des réponses obtenues
— la proportion n'est pas considérable —
ont été publiés et commentés par Mme Helen
Kaiser-Frey (Die Stellung der Frau im Bun-
desdienst).

On relève que les exigences touchant la

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET
Tél. 2.92.27
● Formation de gouvernantes-
institutrices pour familles suisses
et étrangères
● Préparation d'assistantes
pour Homes d'enfants, Colonies de vacances,
Maisons de refuge, etc.
● Professeurs diplômés, Diplômes, Placement
des élèves assuré.Dentelles et nappes de Gruyère
Toiles et flouzes à la main
Art Rustique Suisse
Travail artisanal du pays
H. CUÉNON
Av. Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
Tél. 22.31.10
Bijoux payannes
Pailles tessoniennes
Poteries et bois sculptés
Grand choix de tableaux imprimés
avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Spécialité : La fiche comptable

Imprimerie Th. Ebechard

LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383préparation professionnelle sont assez sévères
pour celles qui se présentent à un poste de
fonctionnaire. Pourtant, on les maintient dans
les classes de salaires les plus basses, il existe
même, à leur intention, deux degrés en-
dessous de la 25^e classe et auxquels sont
rattachés les aides et auxiliaires.

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45 :
La femme chez elle.

Samedi 4 avril, à 14 h. :

Arc-en-ciel, émission spéciale de Pâques.

Mercredi 15 avril, à 18 h. 30 :

Enquête sur les métiers féminins, par
Yvette Z'Graggen : *Les plus de quarante
ans.*

Samedi 18 avril, à 14 h. :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme.
Invitée de la quinzaine : Laure Dupraz,
professeur à l'Université de Fribourg.

Garnet de la Quinzaine

Du jeudi 2 avril au jeudi 9 avril

Genève : Union des Femmes, 22, rue Et.-
Dumont. Fermeture de Pâques du local.

Lundi 13 avril

Genève : Restaurant du Boulevard, 20, Bd
Georges-Favon, 12 h. : Déjeuner du *Club
des femmes de carrières libérales et com-
merciales* (fr. 3 ou fr. 3.50) - 13 h.,
Café noir.

Vendredi 17 avril

Genève : Union des femmes, 22, rue Et.-
Dumont, 20 h. 30 : Débat organisé par
la Commission pour la Sauvegarde de la
jeunesse, sur *Maison pour la jeunesse*, sujet
introduit par Mlle C. Ducret et M. J.
Vittori.Genève : Tea-room de la Bourse, place de la
Fusterie 14, à 20 h. 30 : Club des fem-
mes de carrières libérales et commerciales,
causerie de Mme Schrader-Rivollet, *Enquêtes
faites par l'Association internationale,
dont ce club fait partie, sur différents
statuts professionnels.*

Jeudi 23 avril

Genève : *Union des femmes*, rendez-vous, pl.
Bel-Air, trolleybus à 14 h. 48, pour aller
visiter la fabrique de cigarettes, *British
American Tobacco Ltd.*

Du 11 au 21 avril

Bâle : A la Foire, stand de l'Institut ménager
suisse, Halle XII, stand 4312.

Lundi 27 avril

Genève : Hôtel Victoria, 11, rue Pierre-Fatio,
à 20 h. 30 : *La femme au cours de l'his-
toire*, conférence de Mlle Gillot, de Paris.

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

LOUIS KUHNE & C^{ie}

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 26